



Bureau communautaire
26 novembre 2020
Hôtel d'Agglomération – 19H30

DÉCISION DE BUREAU

Nombre de membres du bureau : 20
Nombre de présents : 19
Nombre de votants : 19
Date de la convocation : 20 novembre 2020

Présents : J.P Fichère, D. Michaud, C. Bourgeois-République, J.M Daubigny, N. Jeannet, O. Meugin, B. Guerrin, G. Soldavini, J.B Gagnoux, G. Fernoux-Coutenet, J.P Lefèvre, S. Calinon, J.L Croiserat, T. Gauthray-Guyenet, M.R Guibelin, I. Mangin, C. Monneret, J.Y Roy, D. Troncin.

Excusé : J. Péchinot.

Date d'affichage : 04 décembre 2020

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE Cedex
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

Décision DB18/20

Objet

Attribution de subventions
au titre du volet
« entreprises » du Fonds
Régional des Territoires

Dans le contexte de relance économique visant à remédier aux difficultés rencontrées par les entreprises en conséquence de la crise sanitaire, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté se sont engagés ensemble dans le « pacte régional pour l'économie de proximité ».

Ce pacte, validé par délibération n°GD79/20 du Conseil Communautaire du 24 septembre 2020, prévoit notamment la mise en place d'un dispositif dénommé "Fonds régional des territoires" permettant, pour le volet "entreprises" de délivrer une aide directe pour soutenir les investissements matériels des entreprises de moins de 10 salariés du territoire. Le volet "actions collectives" permet quant à lui de soutenir des actions portées par des établissements et partenaires en vue de dynamiser le bassin économique du Grand Dole.

Au titre du volet « actions collectives » du Fonds Régional des Territoires et par délibération n° GD80/20 du 24 septembre 2020, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a mobilisé l'expertise d'Initiative Dole Territoires sur le montage et l'instruction des dossiers de demandes d'aides directes du volet « entreprises » dudit Fonds.

Après instruction des dossiers et présentation, les membres du comité d'engagement d'Initiative Dole Territoires ont émis un avis favorable aux demandes suivantes :

| Nom de l'entreprise | Nom du représentant légal | Prénom du représentant légal | Commune Implantation | Date de passage en comité d'agrément IDT | Investissement pris en compte | Nature d'investissement | PRIME Montant proposé |
|--------------------------------|---------------------------|------------------------------|----------------------|--|-------------------------------|-------------------------|-----------------------|
| FLEUR DE SEL | MONIN | Muriel | DOLE | 29/10/2020 | 28 588,00 € | Travaux nouveau local | 3 000,00 € |
| DOL'AGAPE | LEGRAND | Philippe | DOLE | 12/11/2020 | 29 970,00 € | Véhicule + Emprunts | 5 000,00 € |
| ATELIER D'AGENCEMENT INTERIEUR | BIELASZEWSKI | John | DOLE | 12/11/2020 | 9 583,00 € | Véhicule | 3 000,00 € |
| B. WOK DOLE | LABNI | Marwane | DOLE | 19/11/2020 | 42 068,00 € | Travaux et matériel | 5 000,00 € |
| SAS LES TILLEULS | CHALNOT | Adeline | Rocheftort sur Nenon | 19/11/2020 | 122 000,00 € | Travaux et matériel | 8 000,00 € |

Accusé de réception en préfecture
039-200010650-20201126-DB1820-AU
Date de télétransmission : 27/11/2020
Date de réception préfecture : 27/11/2020

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité :

- **APPROUVENT** les montants proposés ci-dessus par le comité d'engagement d'Initiative Dole Territoires pour l'attribution de subventions au titre du volet "entreprises" du Fonds Régional des Territoires,
- **AUTORISENT** Monsieur le Président à signer les notifications de décision attributive correspondantes ainsi que tout autre acte ou pièce se rapportant à cette décision.

Fait à Dole,
Le 26 novembre 2020,
Le Président,

